

# RENTRÉE SCOLAIRE INSCRIPTION



**Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2021  
ou tout nouvel arrivant se feront à la Mairie  
du 11 mars au 19 avril aux heures d'ouverture.  
(lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h45 et le jeudi de 9h à 12h)**

**Il est vivement conseillé aux familles de contacter  
le 02.38.67.16.98 afin de fixer un rendez-vous.**

Liste des documents administratifs à présenter lors de l'inscription :

- ✓ Livret de famille,
- ✓ Carte d'identité du parent qui souhaite effectuer l'inscription,
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ *L'éventuel certificat de radiation délivrée par l'ancienne école fréquentée.*

Un accueil en situation sera effectué, pour tout nouvel élève de la classe de petite section de maternelle. Une visite de l'école sera organisée pour tout autre nouvel élève.

**RAPPEL : Les enfants de 2 ans, nés en 2022, ne sont pas scolarisables.**

Le Maire,  
Jean-François DARMOIS.